

---

## Recommandations du groupe d'experts Code de bonne pratique FIM<sup>®</sup>/MIF pour les items N et O

---

Date **13 mars 2019**  
Auteur Groupe d'experts Code de bonne pratique FIM<sup>®</sup>/MIF

---

Situation Les recommandations suivantes pour les items N et O ont été élaborées par le groupe d'experts Code de bonne pratique FIM<sup>®</sup>/MIF. Elles font office de code de bonne pratique auxiliaire et explicatif du manuel FIM<sup>®</sup>/MIF (version 5.2) et ont pour objectif de favoriser un relevé national uniforme des données du FIM<sup>®</sup>/MIF.

---

### **Recommandation de base pour les items cognitifs :**

- Les items cognitifs font partie de l'évaluation interprofessionnelle.

### **Recommandations pour l'item N (Compréhension) :**

#### *Contenus abstraits/complexes*

- Sous contenus abstraits ou complexes, on comprend aussi les procédures de sortie, les examens de suivi et les mesures de sécurité.

#### *Liste des potentiels moyens auxiliaires pour l'item N*

*(La liste des moyens auxiliaires/dispositifs d'assistance n'est pas exhaustive)*

- Smartphone ou tablette
- Loupe
- Lunettes/lentilles de contact (lorsque le mode est „Visuel“ resp. „Les deux“)
- Appareil auditif (lorsque le mode est „Auditif“ resp. „Les deux“)
- Illustrations symboliques/pictogrammes
- **Matériel d'écriture**

### **Recommandations pour l'item O (Expression) :**

#### *Contenus abstraits/complexes*

- Sous contenus abstraits ou complexes, on comprend aussi les procédures de sortie, les examens de suivi et les mesures de sécurité.

*Liste des potentiels moyens auxiliaires pour l'item O*

*(La liste des moyens auxiliaires/dispositifs d'assistance n'est pas exhaustive)*

- Smartphone ou tablette
- Loupe
- Lunettes/lentilles de contact (lorsque le mode est „Visuel“ resp. „Les deux“)
- Appareil auditif (lorsque le mode est „Auditif“ resp. „Les deux“)
- Illustrations symboliques/pictogrammes
- **Matériel d'écriture**
- Dispositifs de communication améliorée, y compris ordinateur vocal